



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

10 septembre 2021

Coronavirus (COVID-19)

Nouvelles possibilités de vaccination dans les communes et à l'hôpital

Le canton du Valais adapte une nouvelle fois ses capacités de vaccination afin de répondre à la demande. Des journées de vaccination seront prochainement mises à disposition de la population à Viège (mercredis après-midi 15 et 29 septembre), Zermatt (jeudi 16 septembre), Saas-Grund (vendredi 17 septembre) et Sierre (samedis 18 et 25 septembre). Il est recommandé de s'inscrire au préalable sur <https://vs.covid-vaccin.ch>, comme pour les centres de vaccination. Ces derniers restent à disposition de la population à Brigue (tous les lundis, mardis et mercredis), à Sion (l'après-midi tous les lundis, mardis et mercredis et le matin tous les jeudis, vendredis et samedis) et Collombey (tous les jours de semaine). Il est également toujours possible de se faire vacciner en pharmacie (liste sur www.vs.ch/covid-19) et dans certains cabinets médicaux.

Une équipe de vaccination est à disposition des communes qui constatent une demande non couverte dans leur région. La priorité est donnée aux communes éloignées des centres de vaccination. Deux journées sont prévues la semaine prochaine en collaboration avec les communes des régions concernées. Elles auront lieu le jeudi 16 septembre à Zermatt (Triftbachhalle, Triftbachstrasse 7) (10h00-12h30 et 13h30-18h00) et le vendredi 17 septembre à Saas-Grund (Mehrzweckgebäude, Sale Triftalp, 1. OG, Saastalstrasse 390) (10h00-12h00 et 13h00-15h00). D'autres journées seront organisées ultérieurement ailleurs selon les besoins. Une communication spécifique sera faite.

L'Hôpital du Valais organise également des demi-journées de vaccination. Elles auront lieu les mercredis 15 et 29 septembre à l'hôpital de Viège (12h00-17h30) et les samedis 18 et 25 septembre à l'hôpital de Sierre (8h30-13h00).

Il est recommandé de s'inscrire au préalable sur <https://vs.covid-vaccin.ch>. La vaccination sans rendez-vous reste cependant possible aux horaires mentionnés ci-dessus. Le centre de Brigue vaccine sans rendez-vous uniquement les lundis, mardis et mercredis après-midi et le centre de Sion uniquement les lundis et mardis après-midi ainsi que les jeudis, vendredis et samedis matin.

L'Office fédéral de la santé publique et la commission fédérale pour les vaccinations recommandent la vaccination contre le COVID-19 dès l'âge de 12 ans. Les adolescents sont invités à évaluer les bénéfices et les risques avec leurs parents ou une autre personne de confiance avant la date de vaccination. Toute la documentation utile figure sur le site internet de l'Etat www.vs.ch/covid-19. Les adolescents de 12 à 15 ans doivent être accompagnés d'un parent lors de la vaccination.

Personnes de contact

Mathias Reynard, chef du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture,
079 328 67 40

Victor Fournier, chef du Service de la santé publique, 078 722 38 83



Place de la Planta 3, 1950 Sion
Tél. 027 606 20 90 · e-mail : information@admin.vs.ch